

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 17 (1881)
Heft: 12

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

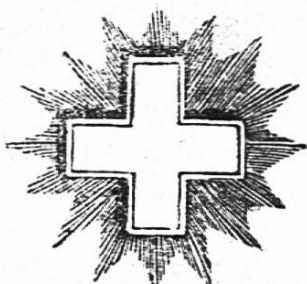
DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

NEUCHÂTEL

15 JUIN 1881

XVII^e Année.

N^o 12.



L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE : Langue française (la 7^e édition du Dictionnaire de l'Académie). — Le dessin à l'école populaire. — Réponse à une feuille castillane. — Nécrologie de la Suisse française (*suite*). — Bibliographie. — Poésie. — Chronique scolaire. — Partie pratique.

Langue française.

LA 7^e ÉDITION DU DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE.

Les études de langue, nous avons essayé de le prouver, doivent tenir une place, et une place de plus en plus grande, dans la vie intellectuelle de l'instituteur. C'est en vain qu'il serait ferré sur les règles de grammaire, sur le calcul, les notions de science; s'il ne sait pas sa langue, s'il ne sent et ne goûte pas les beautés littéraires, il ne sera jamais un *esprit orné* ni un véritable représentant de la civilisation. Sans la langue en un mot, l'homme le plus *savant* est toujours quoi qu'il fasse un barbare. Or, une des études les plus profitables que nous puissions faire dans le sens de notre avancement, de notre perfectionnement littéraire, c'est, sans contredit, celle du dictionnaire ou, pour mieux dire, des dictionnaires de la langue française. Car il en est au moins deux dont l'étude comparative nous offre de grandes lumières et un véritable trésor d'idées et d'expressions,

ceux de l'Académie et de Littré ! Malheureusement, la bourse de l'instituteur ne lui permet souvent pas de se procurer un seul de ces deux dictionnaires. Chaque école devrait au moins en posséder un, celui de l'Académie, par exemple. Il est moins cher mais aussi moins complet que celui de Littré et moins savant, quoiqu'il ait encore une certaine autorité surtout auprès de ceux qui ne savent pas comment il se fait et qui s'imaginent tout bonnement qu'il est l'œuvre des 40 de l'Académie française.

Le dictionnaire de l'Académie en est à sa 7^e édition. La première parut en 1694, l'année même de la naissance de Voltaire et 59 ans après la fondation de l'Académie. Un membre de ce corps littéraire, l'abbé Forestière, ayant entrepris pour son compte particulier la composition d'un dictionnaire, fut accusé de s'être approprié le travail de ses confrères et exclu de l'Académie qu'il attaqua dans des factums très spirituels. Son dictionnaire ne put paraître qu'après sa mort. « Il fut fort approuvé, dit Vapereau (Dictionnaire de littérature, article Forestière), et il le méritait. »

Dans la première édition du dictionnaire de l'Académie, les mots n'étaient pas rangés par ordre alphabétique; ils y étaient disposés *par racines*. Mais cette forme, excellente pour le lecteur curieux de la généalogie des mots, n'était pas commode pour le grand public. Aussi, dans la seconde édition qui parut en 1718, les mots furent-ils classés par ordre alphabétique. L'Académie avait obtenu le monopole de la lexicographie française pour dix ans, c'est-à-dire qu'elle avait seule le droit de recueillir les mots de la langue qui est cependant le domaine de tous, comme disait Forestière. L'Académie elle-même, combien n'a-t-elle pas profité des dictionnaires de ses concurrents?

Une troisième édition parut en 1740 et une quatrième en 1762, Elles ne se distinguent des précédentes que par un plus grand nombre de locutions et de mots empruntés aux sciences. Une cinquième édition du dictionnaire était prête, lorsque l'Académie elle-même tomba en 1793, devant la tempête révolutionnaire, qui ne respectait pas plus les institutions que les hommes et détruisait tout ce qui était ancien, bon ou mauvais, sans distinction. Mais, l'orage calmé, l'Académie reparut sous un autre nom et la cinquième édition du dictionnaire vit le jour en 1798. Un certain nombre de mots inventés par la révolution paraissent à la fin de ce dictionnaire, mais ne survécurent pas tous aux circonstances qui les avaient fait éclore.

En 1835, la sixième édition du dictionnaire parut avec une préface de M. Villemain, secrétaire perpétuel de l'Académie. Mais dans

cette édition, comme dans les précédentes, que d'omissions et que d'oublis ! Tout change autour de nous ; les besoins nouveaux, les idées nouvelles, les mœurs nouvelles enfantent des expressions qui doivent trouver place dans les vocabulaires, avec les mots techniques devenus familiers et d'un usage courant. Aussi l'Académie sentit-elle la nécessité d'une nouvelle édition qui a paru en 1877 et qui est la septième. M. Prévost Paradol, littérateur d'un goût exquis et qu'une mort tragique devait enlever aux lettres et à la France, avait été désigné comme rapporteur de cette septième et dernière édition.

(A suivre.)

Alexandre DAGUET.

Le dessin à l'école populaire

par M. Wettstein de Zurich.

Dans une conférence tenue dans la grande salle ou *Aula* de la maison de Conrad Escher de la Linth, le 19 mars dernier, à 2 heures de relevée, M. Wettstein, le savant géographe et directeur de l'école normale, a prononcé un discours instructif sur les moyens d'enseignement relatifs au dessin, considéré comme branche de l'enseignement primaire. L'importance des idées émises par l'honorable directeur nous engage à en traduire librement une partie, d'après le résumé qu'en a donné le *Beobachter de Zurich*, du 8 avril. Nous ne partageons pas, comme on sait, toutes les vues de ce journal. Mais nous n'en avons pas moins plaisir et profit à le lire et nous rendons toute justice à la sincérité de ses rédacteurs, ainsi qu'à leur amour du progrès et de la vérité. Voici les idées émises par M. Wettstein et sur la valeur desquelles nous nous réservons de revenir pour en dire notre impression :

« Le dessin, jusqu'à ces derniers temps, n'était, à l'instar du chant, pas considéré comme une branche obligatoire. Lire, écrire et calculer étaient la triade indispensable, mais exclusive, du programme. A partir cependant de 1830, le canton de Zurich accorde au dessin comme au chant une place dans l'école.

« On a introduit de même, avec raison, les branches réales dans l'école populaire. C'est à la faveur de cette étude qu'on s'élève à la vérité scientifique. Mais l'homme ne peut pas toujours avoir l'esprit tendu vers un même but ; il lui faut du repos et, ce repos, il le trouve dans l'art qui est harmonie.

« Mais il y a d'autres motifs, pratiquement impérieux, des raisons économiques pour cultiver le dessin à l'école populaire. Notre économie rurale, bien que se perfectionnant toujours par le progrès de l'instruction publique, ne peut pas faire la base unique de la prospérité publique et de l'actif de l'humanité. C'est à l'industrie et aux arts et métiers de couvrir le déficit. Mais les tarifs douaniers qui sont malheureusement en progrès aussi, forment un puissant obstacle à ce développement. Que pouvons-nous faire de mieux pour vaincre cet obstacle que d'ennoblir les produits de la technologie par la culture artistique de notre peuple.

« Mais, pour donner à nos produits industriels le fini artistique, il faut qu'ils se distinguent par le style. Qu'entend-on par le style ? Chaque école à son style propre. Tous les styles classiques (historiques) portent l'empreinte de la nature du pays et des conditions sociales du peuple. Les gigantesques pagodes taillées dans les rochers de l'Inde répondent à la nature luxuriante du sol et aux fantastiques conceptions de la religion indoue, les pyramides funéraires des Pharaons d'Égypte, à l'uniformité de la culture et à l'esclavage des habitants. Une de ces pyramides colossales de l'Égypte, placée près du Paris actuel, ferait l'effet d'un monstrueux non-sens, en fait de style architectural. En revanche, le style grec nous va et va partout. Pourquoi ? C'est que les analogies entre l'ancienne Grèce et notre Europe occidentale des temps actuels ne manquent ni en ce qui concerne la nature, ni même en ce qui touche la religion. Ciel bleu, forêts ombreuses, mer polie, pics neigeux, étincelants au soleil, tout cela ne nous est pas inconnu et n'a rien d'excessif et d'étrange à nos yeux.

« Le style des Romains nous sourit moins, car la grâce des Grecs fait déjà place ici à quelque chose de massif, de lourd, de fastueux. Nous ne sommes pas épris non plus du style mauresque qui, avec ses feuilles et ses arabesques et en dépit de la variété de son style végétal, a quelque chose d'exclusif.

« Le style du moyen-âge, qu'on appelle improprement *gothique*, offre bien l'expression du caractère de ses fondateurs. Resserré entre les murs d'une ville, exclu en quelque sorte de la nature libre des champs, il ne peut se développer qu'en hauteur ; il se complait à orner ses tourelles de sculptures et prodigue les feuilles, les fleurs et les fruits sur ses croisées en ogives. La renaissance italienne, le retour à l'ancien art grec sous le pinceau et le ciseau de Michel Ange et de Raphaël, transforme l'art dans un sens qui correspond aux aspirations de liberté des peuples. L'art de ce temps, au reste, est loin d'être le même partout et prend un caractère différent, selon les pays. De là les noms de renaissance italienne, allemande, française.

« Une transformation analogue devrait s'opérer au sein de notre peuple si nous voulons que nos produits industriels se maintiennent et se développent. La science marche à pas de géant. Elle se détourne de la philologie pour se vouer aux mathématiques et aux sciences naturelles. Quel doit être le caractère de l'art, ensuite de cette nouvelle direction des esprits ? Il doit être mis en rapport avec la conscience populaire sur une large base démocratique.

« On se demandera sans doute comment l'école élémentaire peut être associée à ce mouvement dont la pleine compréhension demande la raison de l'homme fait ? L'élève de l'école populaire doit en apprendre au moins les éléments que l'école complémentaire développe ensuite. L'enseignement inférieur peut déjà préparer le terrain. Prenons pour exemple l'enseignement de la langue. Ne faisons-nous pas connaître à l'enfant de l'école primaire la valeur du style des classiques et ne cherchons-nous pas à éveiller en lui le sens du beau dans l'expression. Dans le dessin de même, nous ne cultivons pas tel ou tel style ancien ou

moderne, mais les éléments, objets de nos exercices. Comme dans le domaine de la langue, on passe des mots aux phrases, nous allons, pour le dessin, des lignes aux figures, à l'ensemble, à une œuvre d'art, fût-elle du genre le plus simple. »

M. Wettstein entre ensuite, à propos de l'enseignement du dessin, dans des détails techniques où nous avons de la peine à le suivre, n'étant pas spécialiste. Si quelqu'un des nôtres veut se charger de la traduction de ces pages, nous en recevrons volontiers la communication.

A. D.

Réponse à une feuille castillane.

Le *Defensor del Magisterio* de Madrid, du 16 mai, a bien voulu traduire en espagnol la plus grande partie de l'article que nous avons consacré à la presse pédagogique aux Etats-Unis. Il y a même joint quelques remarques de son cru, par la plume de M. Ildephonse Fernandez y Sanchez, et où il critique les opinions émises par le philosophe américain Emerson et le philosophe et publiciste suisse, Troxler. Mais nous sommes bien fâché d'avoir à dire à notre confrère castillan qu'il s'est grandement trompé dans l'interprétation qu'il donne aux paroles de ces hommes supérieurs, en les prenant dans un sens que ni l'un ni l'autre n'ont entendu leur donner. Ainsi M. Sanchez s' imagine qu'en recommandant aux professeurs d'histoire de mettre avant tout de la vie dans leur enseignement, M. Troxler faisait bon marché de la vérité historique pour y substituer des légendes, des fables. M. Sanchez n'a pas compris qu'il s'agissait de la *forme de l'exposition*, et non du fond, lequel peut être strictement historique sans être minutieusement, compendieusement et ennuyeusement chronologique. Qui est-ce qui a jamais songé parmi nous à vouloir faire d'un *enthousiasme sans frein* la loi de l'enseignement historique ? Ce n'est pas chez un peuple aussi positif que les Suisses qu'on a besoin de prêcher les méthodes réfléchies et systématiques.

M. Sanchez, soit dit en passant, nous semble pécher lui-même par défaut d'exactitude historique, en ne rendant pas à l'*Educateur* ce qui est à l'*Educateur*. Il oublie aussi que notre journal se publie en ce moment à Neuchâtel. Le *Defensor del Magisterio* est d'ailleurs un journal bien fait et intéressant que nous nous réjouissons de lire comme appartenant à cette classe de publications espagnoles qui ne se paient pas de mots et cherchent sérieusement le progrès.

A. DAGUET.

Nécrologie de la Suisse française

(Suite)

L'enseignement académique de Neuchâtel a perdu son plus jeune membre, dans la personne de *Philippe de Rougemont*, à peine âgé de 31 ans. Ce neveu du célèbre polygraphe et théosophe, Frédéric de Rougemont, ne s'était pas voué comme ce dernier à l'étude des sciences morales, religieuses et philosophiques, mais à celle des sciences naturelles, pour laquelle il montrait déjà une prédilection exclusive sur les bancs du gymnase. Après avoir fait ses études universitaires en Allemagne, Ph. de Rougemont eut la chance d'être, presque immédiatement après son re-

tour dans sa ville natale, appelé aux fonctions de professeur de zoologie et d'anatomie à l'Académie. Il ne tarda pas à justifier la confiance de ceux qui l'avaient élu, par son culte passionné de la science et les voyages d'exploration qu'il entreprit, entre autres dans les régions septentrionales, l'Islande et la Laponie. Il en revint riche d'observations qu'il s'empressa de communiquer à ses élèves et au grand public par ses cours et ses conférences. Le musée de Neuchâtel aussi s'enrichit de quelques objets curieux. Une conférence d'un genre différent et qui avait pour objet le *Darwinisme*, eut un certain retentissement.

Mais la santé du jeune et vaillant naturaliste avait reçu une rude atteinte des fatigues et des privations qu'il avait subies dans ses excursions lointaines; une maladie grave se déclara et résista à tous les efforts de la médecine. Mais au milieu des progrès du mal qui devait l'enlever, il rêvait encore de nouveaux voyages et projetait une excursion à Alger, comme celle qu'il avait faite quelques années auparavant à Naples et qui, si l'on en croit ses amis, n'aurait pas été tout à fait sans résultat pour la science entomologique.

Quoique Ph. de Rougemont ne professât que depuis un petit nombre d'années, il avait cependant trouvé le moyen de se créer parmi ses jeunes auditeurs des sympathies dont un étudiant et Zofingien, M. Biolley, s'est rendu l'interprète dans un sonnet lu sur la tombe de son professeur et que nous reproduisons à la suite de ces lignes. Un autre étudiant, M. Jeanrenaud, a parlé au nom de la société de Belles-lettres, à laquelle appartenait le défunt.

On aime à voir deux sociétés, trop longtemps divisées par de mesquines rivalités, s'unir au bord d'une tombe dans une commune pensée de deuil et de reconnaissance. Aux regrets des étudiants se mêlaient ceux du corps enseignant, exprimés par M. Billeter, le recteur actuel.

Voici les vers de M. Paul Biolley :

Maître..., adieu !

Maître, s'il m'est permis devant la tombe ouverte
D'exhaler ma douleur et de venir pleurant,
Je le ferai bien haut. Quoi ! ta chaire est déserte,
Et nous, nous n'aurions pas un douloureux accent !

Tu viens de nous quitter, quand de leur robe verte,
Les champs s'étaient parés ; ils te parlaient pourtant
De vie et d'espérance.... et nous pleurons ta perte,
Et nous sommes ici devant ce trou béant !

Qui sondera jamais la volonté divine ?
Maître, repose en paix sur la verte colline,
Et sous le marbre blanc, dors tranquille à jamais.

Et mes amis et moi, sous ces sombres cyprès,
Nous reviendrons encor te saluer : ô maître !
Et toi, du haut des cieux, tu souriras peut-être.

BIBLIOGRAPHIE

POUR LA FRANCE, PATRIOTISME. — Esprit militaire. par Georges Duruy, professeur d'histoire au lycée Henri IV. Hachette, 1881. Environ 200 pages.

Livre écrit pour éveiller et fortifier le patriotisme, destiné à l'école et au régiment, et où l'on voit tour à tour apparaître Jeanne d'Arc, Bayard, Gaston de Foix, Villars, d'Assas, qui n'aurait pas de statue, selon l'auteur. (Bouillet dit pourtant qu'il en a une à Vigand.) Beaurepaire, Ruault, Kléber et Merlin Les équipages héroïques de la *Surveillante*, en 1778 et du *Vengeur*, en 1794, ne sont pas oubliés. Viennent les guerres de Napoléon, où il s'agissait bien moins d'indépendance nationale que de conquêtes et de gloires. Aux guerres de l'empire succèdent celles de l'Algérie sous les Orléans. Aux traits de courage guerrier viennent enfin s'ajouter les grands exemples de courage civil, donnés par Mathieu Molé, pendant la Fronde. Boissy d'Anglas, à la Convention, et, pour finir, de grands services rendus au pays pendant la guerre franco-allemande, entre autres par une demoiselle et télégraphiste nommée M^{lle} Dodu, que M. Thiers a décorée de la Légion d'honneur. Un appendice (que nous préférierions ne pas voir dans ce livre destiné à la jeunesse française) relève quelques invectives à l'endroit de la France, consignées dans un livre allemand à l'usage de la jeunesse d'outre-Rhin. A. D.

LEÇONS RÉSUMÉES À L'USAGE DES RECRUES DU CANTON DE BERNE. — 1881. 30 pages, petit in-8°.

Ces leçons se composent de morceaux de lecture, de sujets de composition, de questions d'arithmétique, d'histoire, de géographie et de *Constitution*. *Des leçons de constitution*, ça n'est pas français. On devrait dire sur la constitution, ou qui mieux est d'instruction civique ; c'est le terme consacré. Il est vrai qu'en allemand on dit : *Verfassungskunde* ou science de la Constitution.

A la page 20, *Histoire de la Confédération*, il y a un fait à rectifier. On raconte l'alliance perpétuelle du 1^{er} août 1291 et on dit ensuite : « l'empereur Rodolphe mourut la même année ». Le récit de la mort de Rodolphe, qui eut lieu en juillet, doit précéder celui de l'alliance perpétuelle qui en fut la suite. La cause doit être indiquée avant l'effet. On croirait aussi, à lire ce texte, qu'Albert I^{er} a succédé immédiatement à son père, qui eut, comme on sait, pour successeur, Adolphe de Nassau.

PROGRAMME DE L'ÉCOLE CANTONALE D'ARGOVIE, publié à l'occasion des examens et de la censure annuelle qui les termine (du 9 au 14 avril), par le recteur de l'école, professeur Meier. Aarau 1881. 207 pages in-4°.

L'*Ecole cantonale* d'Argovie, fondée au commencement de ce siècle, est le prototype des établissements de ce genre en Suisse, avec un progymnase de deux classes ou années, un gymnase de quatre classes ou années, divisé en section industrielle et en section classique. 131 élèves, c'est bien peu pour un canton populeux comme l'Argovie et pour un

pays qui a été appelé le *Culturstaat*. Le nombre des professeurs est de 22. Le programme lui-même est bien conçu et les études y sont sérieuses. L'école a un corps de cadets avec artillerie et musique. Des cabinets de physique, d'histoire naturelle, une bibliothèque considérable, un laboratoire de chimie forment des établissements auxiliaires importants.

SOCIÉTÉ POUR LE PROGRÈS DES ÉTUDES. — Rapport du président, M. Amédée Roget. Genève, Fick, 1881. 20 pages.

M. Amédée Roget, auquel la science historique est redevable de plusieurs ouvrages remarquables, comme *Les Suisses et Genève* et l'*Histoire du peuple de Genève* au temps de la *Réformation*, nous donne ici le discours qu'il a prononcé à l'assemblée générale du 2 février dernier. C'est le résumé des actes de la société qu'il préside pour la troisième fois depuis 12 ans qu'elle existe. Les sociétaires, dans une ville comme Genève, pourraient être aisément deux ou trois cents : nous en avons compté 75. Les séances ont été au nombre de douze, tenues dans des locaux différents, qui donnent à la société quelque chose de nomade. Le peu d'assiduité d'un certain nombre de membres, nous a fait penser à la section de la société d'histoire de la ville de Neuchâtel, la seule qui vive dans ce canton et qui se traîne péniblement.

Parmi les questions traitées par les sociétaires fidèles, nous citerons : 1^o celle d'un concours relatif à la publication d'un *Plan d'études pour la langue maternelle* ; 2^o *L'Hygiène scolaire* en rapport avec l'organe de la vue ; 3^o *Une analyse des idées du philosophe Renouvier* ; 4^o *L'Examen des réformes opérées en France dans le domaine de l'instruction publique pendant ces deux dernières années* ; 5^o *Un Aperçu des travaux du congrès de Bruxelles* ; 6^o *Les examens oraux et les interrogations précédées de répétitions fastidieuses* ; 7^o *L'enseignement de la morale*. Deux promenades sont venues faire diversion aux discussions studieuses.

RAPPORT SUR LA CONCORDIA, établissement international d'instruction et d'éducation (1880-81). 40 pages.

Cette institution, fondée par M. Bertsch-Sailer, chef entreprenant et habile, se distingue comme établissement privé par l'étude des langues modernes et a cela de caractéristique que les élèves passent une partie de la belle saison dans une délicieuse gorge des Alpes, la Schrina, située à 4300 pieds au-dessus de la mer et que sa situation place complètement en dehors des lieux fréquentés par les touristes. La maison est peuplée d'une centaine d'élèves parlant dix langues diverses. A. D.

LEÇONS FAMILIÈRES D'ÉCONOMIE POLITIQUE, par J. Habert. — Paris, Hachette et C^{ie}. 1880.

N'était la formule, *mes enfants, mes chers enfants*, dont l'auteur se sert de temps à autre dans le texte, on se persuaderait difficilement que l'auteur a voulu écrire en faveur du jeune âge. Ce sont sans doute des leçons familières, mais à l'adresse des grandes personnes, qui y trouveront une lecture très intéressante, en s'initiant sans peine aux études de l'économie politique. Cette science compte bien peu d'adeptes chez nous, et les termes les plus usuels, tels que *travail*, *capital*, n'en sont

réellement compris que d'un trop petit nombre. Plusieurs accepteront difficilement cette assertion, par exemple, si exacte qu'elle soit :

« Ce n'est pas en entassant le numéraire, c'est en accumulant des vertus, des idées, des connaissances utiles que nous nous créons le plus sûr des capitaux. La moralité, l'éducation, l'instruction sont nos forces par excellence. »

Cette citation prouve que l'économie politique, que l'on accuse de s'occuper uniquement des biens matériels, est une science morale, car elle étudie aussi l'homme et la société dans leur état intellectuel et moral. L'ouvrage que nous annonçons la popularisera certainement ; l'auteur écrit avec élégance et clarté en se servant aussi peu que possible des termes techniques qui rebutent, et chacun lira avec plaisir et avec fruit les anecdotes variées qu'il emploie souvent (trop souvent peut-être) à illustrer la doctrine.

Ed. CLERC.

POÉSIE

Au roitelet.

Charmant roitelet ! ton ramage
Plaît mieux qu'un chant d'érudit,
Toujours sec !... Ton doux ramage
N'a rien à faire avec l'esprit.
A ta voix nous rendons hommage,
Charme des bois, charme du nid,
Un vrai modèle de ménage,
Où tout est vie, où tout sourit.
Que comptes tu dans la nature,
O gracieuse créature !
Peu de chose... Mais qu'a dit Dieu ?
Toute voix pure, voix agreste,
En s'élevant vers le ciel bleu,
A sa place au concert céleste.

(Liserons)

O.-D. (1)

(1) Dans la poésie de M. Oyez-DelaFontaine, que l'*Educateur* a publiée dans son numéro du 15 mai (à propos d'un article de M. Louis Munier), il s'est glissé une affreuse coquille. On doit lire comme suit :

Des hommes de génie en d'immortels écrits
Ont laissé maint sonnet et nul ne les accuse
D'avoir vanté le pied, le nez d'une chloris.

A propos de sonnet, puisque nous y sommes, nous renvoyons ses amis et ses détracteurs surtout pour les convertir, à la *Chronique parisienne de la bibliothèque universelle* de 1876, 2^e volume et au remarquable livre de M. Gaudin, intitulé : *Du rondeau, du triolet et du sonnet*, que cette chronique ne fait guère qu'analyser.

CHRONIQUE SCOLAIRE

NEUCHÂTEL. — M. Etienne, fabricant d'horlogerie, dont le zèle pour le progrès scolaire est connu, a fait une intéressante et instructive conférence au Locle sur les écoles professionnelles. M. Etienne a étudié la marche de ces écoles en France, à Lyon en particulier, et vient de publier sous ce titre : *Les cours d'adultes*, une brochure de 58 pages relative à ce sujet, qu'on peut se procurer chez MM. Sandoz, à Neuchâtel, et Derogis, à Genève. Nous reviendrons sur cet écrit.

Une commission a été nommée au Locle pour la création d'écoles de ce genre.

BERNE. — La direction de l'instruction publique n'a pas admis la pétition de 81 commissions d'écoles tendant à obtenir le maintien de l'ancienne bible de l'enfance de Rickli et sa réimpression. La direction s'appuie entr'autres sur le fait que de 450 commissions d'écoles, 81 seulement ont marqué le désir de conserver l'ancien ouvrage; que l'on a la latitude de choisir entre deux autres abrégés, ceux de Martig et de Langhans.

Les *Feuilles pour l'école chrétienne* blâment cette décision, qui témoigne à ses yeux de peu de respect pour la liberté religieuse. Quatre-vingts commissions représentent deux cents instituteurs et quatre à cinq mille enfants. On parle beaucoup des droits de la minorité dans les questions de religieuses enseignantes à Lucerne. Ici, les droits de la minorité sont oubliés.

— Le Conseil exécutif a répondu négativement au vœu formulé par un certain nombre de candidats à l'enseignement et appuyé par le sénat académique d'instituer un *lecteur* pour le français à l'Université.

(*Beobachter* de Zurich.)

GRISONS. — L'école cantonale de Coire a compté 358 élèves, dont 67 au gymnase, 168 à l'école réelle, 103 au séminaire pédagogique. La plupart sont originaires du canton, 16 d'autres cantons, 4 étrangers à la Suisse. Sur ce nombre, 187 sont de langue allemande, 150 de langue romanche, 21 de langue italienne. Au point de vue confessionnel, il y a 250 protestants, 103 catholiques.

Le rapport annuel du conseil d'éducation, auquel sont empruntés ces chiffres, nous fait aussi connaître les essais tentés par M. Wiget, le nouveau directeur de l'école normale pour former les élèves de l'école normale ou élèves-maîtres à la pratique de l'enseignement. Cette question de l'organisation plus pratique de l'école normale se posant dans plusieurs cantons, entre autres à Neuchâtel, il peut y avoir utilité à vouer un examen attentif aux efforts faits par M. Wiget dans ce sens.

L'école normale de Coire étant dotée d'une école-modèle ou d'application, par parenthèse dont on ne nous indique ni la composition, ni le personnel, chaque élève est appelé à enseigner *une* branche spéciale dans *une* classe.

L'école-modèle ou d'application est divisée en trois sections à chacune desquelles est affecté un local distinct. Les disciplines ou branches d'é-

tude qui sont leur méthode propre : le dessin, l'écriture, la gymnastique, sont confiées chaque mois à ceux qui veulent s'en charger.

Au milieu de l'année scolaire, à la suite d'un examen des classes établies, il y a mutation de classes et de branches.

Chaque semaine, il y a deux leçons d'épreuves où deux élèves font une leçon d'épreuve en présence de la classe réunie. La semaine se termine par une conférence commune. Chaque élève est tenu d'assister pendant une heure à une leçon donnée par un de ses condisciples et consigne ses remarques dans un registre-critique. Ces remarques feront l'objet des observations du directeur dans la conférence hebdomadaire.

VAUD. — Le département de l'instruction publique du canton de Vaud a autorisé dans les écoles l'emploi du *Manuel général de récitation* (en cinq livrets) de notre concitoyen, M. C.-W. Jeanneret, secrétaire du collège de la Chaux-de-Fonds.

— M. le pasteur Cérésolle, qui a fait à Neuchâtel des conférences très goûtées sur la littérature malsaine, décorée du nom de *naturalisme*, (comme si ce qui est ignoble était plus naturel que ce qui est bon et sain) les a répétées dans son canton avec le même succès. Tous les journaux en ont parlé. M. Giroud vient encore d'en faire l'objet de quelques colonnes dans le *Journal de Ste-Croix* (7 mai), où il applaudit au talent du conférencier et à ses sentiments élevés.

FRANCE. — Le ministère de l'instruction publique, d'accord avec le conseil supérieur, a opéré une réforme importante dans la distribution des brevets. Il y en a de trois degrés : 1° le *brevet élémentaire*, qui confère le droit d'enseigner et représentant le minimum de ce qu'on est en droit d'exiger de quiconque prétend instruire les enfants ; 2° le *brevet supérieur*, qui donne à ceux qui le possèdent la facilité d'arriver à la direction des écoles primaires et qui existait déjà, mais qu'on ne pourra plus obtenir pièce à pièce par une suite d'examens ; 3° le *brevet d'aptitude pédagogique*, qui est de nouvelle création, puisqu'il date du 4 janvier 1881 et qui a pour but de prouver qu'on a non-seulement les connaissances acquises, mais encore le talent d'enseigner, d'organiser et de diriger une école, un degré supérieur de compétence et d'expérience personnelle (circulaire du ministère du 21 février 1881).

— Sur la proposition de M. Ferry, le ministre de l'instruction publique, les séminaristes, qui devaient servir cinq ans pendant que les instituteurs n'avaient qu'un an de volontariat, ont été mis au bénéfice de la même disposition. C'était justice et la république doit être juste.

ETATS-UNIS. — M. Garfield, le nouveau président, exprimait dans son discours d'ouverture des craintes sérieuses pour l'avenir du pays, en présence du peu d'instruction des masses votantes, qui sont, dit-il, *blindées par l'ignorance*, comme le prouve le dernier recensement, qui a jeté l'alarme parmi les hommes soucieux du progrès et de la liberté.

(*Journal of education, Boston.*)

— La ville de New-York dépense 15 millions pour ses écoles.

PARTIE PRATIQUE

DICTÉES.

Pour le degré inférieur.

LE ROUGE-GORGE

C'était pendant un hiver rigoureux ; la terre était couverte de neige, les villageois ne sortaient plus de leurs demeures, et les oiseaux ne trouvaient plus dans les champs des grains pour se nourrir. Un petit rouge-gorge qui avait froid et faim se réfugia sur la fenêtre d'un bon paysan. Le laboureur ouvrit sa fenêtre et le petit oiseau entra. Les enfants regardaient cette charmante petite bête avec des yeux brillants de plaisir.

Au printemps, lorsque les arbres retrouvèrent leurs feuilles et les prairies leurs fleurs, le paysan ouvrit sa fenêtre et son petit hôte s'envola dans la prairie voisine où il construisit son nid et chanta sa joyeuse chanson.

Et voyez : au retour de l'hiver, le rouge-gorge amena sa compagne et demanda de nouveau l'hospitalité au brave laboureur. Celui-ci et ses enfants se réjouirent beaucoup en voyant que les deux oiseaux les regardaient avec confiance : « La confiance éveille la confiance et l'amitié fait naître l'amitié. »

Pour le degré moyen.

(Accord des différentes personnes du verbe. Emploi des guillemets et du tiret.)

ESOPE ET LE VOYAGEUR.

Esope se rendait une fois à une petite ville. En chemin, il rencontre un voyageur qui le salue et lui dit : « Combien de temps dois-je encore marcher jusqu'à ce que j'aie atteint le bourg que nous voyons dans le lointain ? » — Marche, répondit Esope.

— « Je sais bien, répliqua l'étranger, que je dois marcher pour arriver là, mais je te prie, dis-moi dans combien de temps j'arriverai ? — Marche, » répéta Esope.

— Je vois, pensa l'étranger, que cet homme est fou ; je ne lui dirai plus rien. Et il continua son chemin. Après quelques minutes, Esope cria : « Hé ! un mot : dans deux heures tu arriveras. »

Le voyageur se retourna et lui dit : « Comment le sais-tu maintenant, et pourquoi ne voulais-tu pas me le dire avant ? » Esope répondit : « Comment pouvais-je le dire avant d'avoir vu si ton pas était lent ou rapide ? »

Pour le degré supérieur.

LA FOIRE DE NIJNI-NOVOGOROD

La foire attire pour le moins chaque année quatre cent mille personnes venues de tous les gouvernements de la Russie d'Europe, et surtout de tous les Etats et provinces de l'Asie. Beau champ d'observations pour un anthropologiste (1). Tous les représentants des diverses familles

asiatiques étalent sous les yeux des acheteurs européens les marchandises les plus diverses : des étoffes de soie, des broderies de Perse, des armes, des bijoux, des pierres précieuses, tout s'y trouve, même ce qu'on ne cherche pas.

Et tout ce monde vend, achète, crie, bonimente (2), se presse, se presse, va, vient, court, au milieu d'une indescriptible cohue (3) de personnages aux costumes les plus variés et les plus pittoresques. C'est une fièvre, une concurrence, un accaparement, une ardeur à conclure qu'il faut avoir vus pour les comprendre. Tous ces gens se débattent au sein d'une poussière lourde, épaisse, qui charge et trouble l'air, sous les rayons d'un soleil incandescent (4), dans une atmosphère viciée par toutes les puanteurs imaginables et inimaginables, attaqués par des myriades de mouches, dévorés par des escadrons d'insectes, par toute espèce de vermines connues et inconnues (5) et s'interpellant, se répondant, s'injuriant en cent langues différentes, si bien qu'il faut par la pensée remonter à l'époque de la tour de Babel pour concevoir l'impression d'un chaos pareil. Il faut avoir été enlacé, enserré, pressé, foulé, porté, bousculé (6) par cette marée humaine à travers ces chariots étranges, heurté par ces portefaix sales, crasseux, pliant sous leur fardeau, par ces porteurs d'eau et ces vendeurs ambulants ; il faut avoir été à demi aplati contre ces piles de marchandises et être sorti sain et sauf de ce laminoir (7) vivant pour savoir ce que c'est que cette loire.

A travers cette foule compacte (8) glissent, s'insinuent, se coulent comme des anguilles des milliers de moines et de nonnes de toutes sectes et de tous costumes (9), la sébile (10) à la main. Ils sont sûrs, en effet, de faire là une bonne récolte de roubles. Au milieu de ce grand mouvement d'affaires, la générosité est une vertu courante, et l'on jette les roubles comme en temps ordinaire on donne les kopecks (11).

(Extrait d'*Un touriste au Caucase*, par M. A. Kœchlin-Schwartz.)

(1) De *anthropos*, homme et *logos*, discours ; qui étudie les hommes. Ce mot n'est pas dans le dictionnaire de Littré, mais il figure au supplément. — (2) *Boniment*, parade de charlatan, mot très vulgaire qui est presque de l'argot (Littré). — (3) Autrefois, dans quelques provinces, nom du lieu où les petites justices se tenaient ; assemblée bruyante et tumultueuse, probablement de *co* et de *huer*. — (4) Au sens propre, état d'un corps échauffé jusqu'à devenir blanc et lumineux ; ici, d'une chaleur insupportable. — (5) Le singulier ne serait pas une faute, à notre avis. — (6) Faire remarquer cette richesse d'expressions synonymiques. — (7) Machine à l'aide de laquelle on étire en lames ou en feuilles les métaux malléables ; ici, la presse, la foule. — (8) Faire remarquer la différence entre *compacte* et *intact*. Littré pense que cette différence d'orthographe n'a pas sa raison d'être, mais il vaudrait mieux, selon lui, mettre un *e* à intact que de le retrancher à compacte. — (9) On comprend que *toutes sectes* doive être au pluriel, mais *tous costumes* pourrait se mettre au singulier sans crime de lèse-orthographe. — (10) Espèce de soucoupe en bois dont on se sert pour quêter. — (11) Monnaie de cuivre valant à peu près quatre centimes ; cent kopecks font un rouble valant environ quatre francs.

Sujets de composition.

LE PRINTEMPS.

Plan-sommaire. — Pensée-mère à développer : le printemps est la plus agréable des saisons.

Développements.

- A. Le printemps succède à l'hiver (ce que l'on ne voit plus).
- B. Le soleil (lever, coucher).
- C. Température, ses effets.
- D. Végétation (montagnes, forêts, campagnes, prairies, jardins, haies, buissons, etc.).
- E. Animaux (oiseaux : retour, nids. — Troupeaux).
- F. Travaux (laboureur, vigneron, jardinier).
- G. Plaisirs du printemps (pour la vue, pour l'odorat, pour l'ouïe, pour le toucher).
- H. Réflexions (les plaisirs sont nombreux ; — les plaisirs sont variés ; — les plaisirs ne sont pas exclusivement réservés aux riches).

(D'après l'*Ecole primaire.*)

LE VIGNERON.

Canevas : Il se plaît sur ces coteaux. — Quand il suspend son travail, il regarde l'horizon. — Il aime sa vigne. — La semaine il y travaille, et le dimanche... — Quoique vieux et cassé, il s'y rend néanmoins. — Jusqu'au dernier jour, il se traîne auprès de ses ceps qu'il connaît comme ses enfants. — Ses réflexions en provignant.

Modèle.

Le vigneron de race, que le temps présent n'a pas amolli, se plaît sur ces collines où il a vu, dès son jeune âge, se lever et se coucher le soleil. Suspendant parfois son travail, les mains croisées sur sa bêche, et relevant la tête, il porte ses regards sur un immense horizon ; il se repose et ranime son courage en admirant la nature. Cette vigne qui l'a courbé, raidi et usé avant le temps, il l'aime et ne peut s'en séparer. Six jours de la semaine il y a fatigué ses bras vigoureux, et, le dimanche, c'est là qu'il promène ses pas ; il s'y réjouit en voyant dans ces fruits croissants la bénédiction de Dieu. Vieux et cassé, il s'y rend néanmoins chaque matin. Les soins variés et intelligents qu'exige incessamment la culture de cet arbuste noble entre tous et que le poète romain Horace appelait sacré, sont encore la récréation du vigneron dans son dernier âge. Appuyé sur son bâton, le corps presque parallèle au sol, il se traîne auprès de ses vieux ceps qu'il a élevés et façonnés, et qu'il connaît comme ses enfants, il les couche encore dans la fosse pour leur faire commencer une nouvelle vie, et, en parlant de celle où il va lui-même descendre : « La vigne, dit-il, c'est comme le train du monde. Ici, c'est fini pour moi, mais il y a autre chose là-haut. »

Fréd.-Alex. de CHAMBRIER.

ARITHMÉTIQUE.

Problèmes pour les élèves.

1^o Une commune a vendu cette année la récolte en foin de huit pièces de terre aux prix suivants : première pièce, 258 fr. ; deuxième, 189 fr. :

troisième, 167 fr.; quatrième, 156 fr.; cinquième, 138 fr.; sixième, 82 fr.; septième, 69 fr., et la huitième, 47 fr. Combien a-t-elle retiré d'argent? — *Réponse : 1106 fr.*

2° L'année précédente, la vente de cette récolte avait rapporté 975 fr. Quelle différence y a-t-il entre le total de ces deux années? — *Réponse : 131 fr. en faveur de la dernière année.*

3° Un entrepreneur s'est chargé d'un travail pour lequel il lui est payé 15000 fr. Il y a employé 15 ouvriers pendant 96 jours et 24 ouvriers pendant 115 jours. Il payait 3 fr. par jour à chaque ouvrier; en outre, il a eu 395 fr. de frais divers. Combien a-t-il gagné dans cette entreprise? — *Réponse : 2005 fr.*

4° Une classe composée de 36 élèves a fait une course. Les frais se répartissent comme suit : chemin de fer, fr. 49,50; dîner, fr. 1,20 par personne; bonne-main aux concierges de divers édifices publics, fr. 6,50; collation, fr. 17,80. Quelle doit être la contribution de chaque élève? — *Réponse : fr. 3 25 par élève.*

5° Un marchand a acheté 23 hl 60 de pommes de terre à fr. 4,50 l'hectolitre. Il en a revendu 80 ddal à fr. 1,25 le double décalitre, et le reste à fr. 1,10 le double décalitre. Quel bénéfice a-t-il fait? — *Rép. : fr. 35,60.*

6° Une personne a placé au 4 % par an dans une banque, le 15 janvier, 600 fr.; le 1^{er} mars, 1800 fr.; et le 10 juillet, 450 fr. Le 1^{er} septembre elle a retiré 1200 fr. et le 20 octobre 800 fr. Etablissez son compte au 31 décembre, année commerciale. — *Rép. : Le compte se solde par fr. 919,20 en sa faveur.*

7° Un aubergiste a 300 l de vin, à fr. 0,80 le litre, qu'il veut mélanger avec du vin à fr. 0,50 de manière à pouvoir céder le mélange à fr. 0,60. Combien doit-il y mêler de vin de la seconde qualité? — *Réponse : 600 l.*

Curieux procédés abrégatifs pour la multiplication de certains nombres.

Je ne sais, M. le rédacteur, si vous jugerez à propos de mettre sous les yeux des lecteurs de votre estimable journal les quelques considérations qui suivent. Elles ne se rencontrent dans aucun traité d'arithmétique, quoique peu nouvelles, puisqu'elles sont extraites d'un ouvrage, le « *Talkhys amâli al hissâb* », publié par le Marocain *Ibn-al-Banna*, il y a près de six siècles, et traduit seulement en 1864, par M. Aristide Marre. Ces considérations ont trait à la multiplication de nombres entiers composés d'un même nombre de chiffres, et conduisent, dans certains cas particuliers, à des procédés abrégatifs qui méritent d'être connus. Je me bornerai à citer deux ou trois de ces derniers, laissant à vos abonnés studieux le soin d'en faire voir la justesse et d'établir les limites qu'il est nécessaire d'assigner à ces méthodes d'abréviation.

La règle la plus simple est celle qui se rapporte à la formation du carré d'un nombre composé de chiffres tous égaux à l'unité.

Soit, par exemple, à multiplier 1111111 par lui-même. Je dis que le produit sera 123456787654321, résultat dont la loi de formation est évidente. Il se compose d'un nombre impair de chiffres; le chiffre du milieu est égal à la somme des chiffres

qui constituent la quantité considérée, et il est flanqué symétriquement, à sa droite et à sa gauche, de la suite naturelle décroissante des chiffres moindres que lui. L'on verrait de même que :

$$\begin{aligned} 11^2 &= 121 \\ 111^2 &= 12321 \\ 1111^2 &= 1234321, \end{aligned}$$

et ainsi de suite.

J'ajouterai pour ma part, et je ne sache pas que cette remarque ait été faite précédemment, *que la somme des chiffres de chacun de ces carrés est égale au carré de la somme des chiffres du nombre correspondant.* L'on a, par exemple,

$$\begin{aligned} 121 &= 11^2 \text{ et :} \\ 1 + 2 + 1 &= 4 = 2^2; \\ 12321 &= 111^2 \text{ et} \\ 1 + 2 + 3 + 2 + 1 &= 9 = 3^2; \\ 1\ 34321 &= 1111^2 \text{ et} \\ 1 + 2 + 3 + 4 + 3 + 2 + 1 &= 16 = 4^2, \end{aligned}$$

et ainsi de suite.

La seconde règle que je tiens à vous indiquer est fournie par la multiplication d'un nombre composé de chiffres tous égaux à 9 par un nombre composé de chiffres égaux entre eux, mais, en général, différents de 9.

Soit, par exemple, à multiplier 9999 par 7777. Je dis que le produit sera 77762223.

On l'obtient en faisant d'abord le produit du chiffre du multiplicande par celui du multiplicateur. Il viendra de la sorte 63. Le chiffre des unités 3 sera aussi celui du résultat; quant au chiffre des dizaines 6, on le flanquera à gauche d'autant de fois le chiffre 7 du multiplicateur qu'il y a de chiffres *moins un* dans ce facteur et à droite d'un nombre égal de chiffres, obtenus en retranchant le chiffre du multiplicateur de celui du multiplicande, c'est-à-dire 2. On écrirait de même :

$$\begin{aligned} 99 \times 22 &= 2178 \\ 999 \times 333 &= 332667 \\ 99999 \times 88888 &= 8888711112, \end{aligned}$$

et ainsi de suite.

De cette seconde règle se déduit immédiatement la suivante, comme cas particulier :

Si l'on a à élever au carré un nombre composé de chiffres tous égaux à 9, l'on commencera par écrire le chiffre 8. On le flanquera ensuite à gauche d'autant de 9 et à droite d'autant de 0 qu'il y a de chiffres *moins un* dans le nombre considéré. Enfin l'on placera 1 à l'extrémité droite du résultat.

On aurait, par exemple,

$$\begin{aligned} 99^2 &= 9801 \\ 999999^2 &= 999998000001 \end{aligned}$$

et, en particulier,

$$9^2 = 81.$$

Il est facile de se convaincre que la somme des chiffres de l'un quelconque de ces carrés est un multiple de 9, indiqué par le nombre de chiffres du facteur considéré.

L^s ISELY fils, professeur.